

me à l'Original, avec une traduction fidelle à côté; après laquelle on trouvera celle du Journaliste de Paris, dont il sera aisé de remarquer & la difference & les défauts.

Responsoriarum Casararum ad Tzarum Moscoviae ad suas de reditu filii sui Alexii.

Reponse de S. M. I. & C. au Czar du 21. Mars touchant le retour de son fils Alexii.

CAROLUS VI. &c.

CHARLES VI. &c.

PRO singulari affectu, quo Serenitatis vestrae amicitiam colimus, & quantum in nobis est, jugiter conservare cupimus, accepsissimum nobis fuit gratiae suae erga nos voluntatis argumentum, ob collata à nobis in Principem Alexium ejusdem filium beneficia Litteris S. V. 21. Martii nuperi uberius expressum: alio autem animi sensu cum ex modo dictis Litteris, tum ex Apologia à S. V. edita intelleximus, passim ibidem, sed perperam enuntiari Principem Alexium ad revertendum in Patriam

LA reconnoissance que V. A. S. nous a temoigné dans la Lettre du 21. Mars dernier, pour les bons traitemens que nous avons fait au Prince Alexei son fils nous a été d'autant plus agreable que nous ne desirons rien tant que de cultiver l'amitié de V. S. & de l'entretenir toujours autant qu'il est en nous. Mais nous avons été en même tems surpris de voir que dans cette Lettre & dans le Manifeste de V. S. on suppose sans fondement que nous ayons exhorté ce Prince, & obligé presque par menaces, à